



BP JEPS Activités Equestres

Mention Equitation Région Ile-de-France

Formations de 8 à 24 Mois

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Spécialité Activités Equestres Mention Equitation*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Valider le BP JEPS Activités Equestres Mention Equitation.
- Trouver un emploi de moniteur d'équitation.

APTITUDES REQUISES

- Vous êtes titulaire de l'AFPS ou du PSC 1
- Vous avez un niveau Galop 7

CONDITIONS D'ENTREE

- Vous avez 18 ans minimum
- Avoir réussi les Exigences Techniques Préalables de la Mention Equitation (VETP ou CEP2)
- Etre admis à l'issue du Bilan/Sélection organisé par UCPA Formation
- Signer un contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou trouver un financement individuel.

STATUT ET COUT

- Formation gratuite et rémunérée dans le cadre du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Possibilité de prise en charge dans le cadre du Plan Régional de Formation du Conseil Régional et autres contrats aidés
- Financement individuel

DES CURSUS INDIVIDUALISES

De 8 à 24 mois

Parcours de :

- 490 heures à 980 heures en centre de formation
- 280 heures à 2350 heures en entreprise

Selon votre niveau de départ, les équivalences possibles et le positionnement avant l'entrée en formation, un cursus individualisé vous sera proposé à l'issue du Bilan Sélection organisé par UCPA Formation.



ORGANISATION DE LA FORMATION

| Contenu de la formation | |
|---|--|
| UC 1 | EC de communiquer dans les situations de la vie professionnelle |
| UC 2 | EC de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative |
| UC 3 | EC de préparer un projet ainsi que son évaluation |
| UC 4 | EC de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité |
| Les 3 UC de la spécialité « activités équestres », identiques pour toutes les mentions | |
| UC 5 | EC de préparer une action d'animation équestre |
| UC 6 | EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation équestre |
| UC 7 | EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités équestres |
| Les 2 UC de la mention – Équitation | |
| UC8 | EC de conduire une action éducative dans la spécialité équestre de la mention |
| UC 9 | EC de maîtriser les techniques liées aux activités équestres de la mention |
| L'UC d'adaptation | |
| UC 10 | unité capitalisable d'adaptation (UCA). Elle doit viser une adaptation de la formation au secteur professionnel (technique, fonction, milieu, contexte) et à l'emploi. |

HEBERGEMENT - RESTAURATION

Possibilité d'hébergement et restauration sur certains centres UCPA

SUITE DU PARCOURS ET DEBOUCHES POSSIBLES

Exercer le métier de « moniteur d'équitation »

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

➤ La formation

Le système d'unités capitalisables a été choisi pour permettre d'une part de valider les acquis et d'autre part d'individualiser les parcours de formation. Ainsi, chaque stagiaire pourra en fonction de son cursus et de son vécu obtenir toutes les UC.

Dans tous les cas, le parcours individualisé de formation (PIF) doit être précédé d'un positionnement de l'apprenant.

Le cursus de formation respecte le principe de l'alternance prévoyant les séquences de formation en centre et en entreprise, sous tutorat pédagogique.



☞ Les différents champs d'intervention :

Le moniteur d'équitation encadre de manière autonome les activités de découverte, d'animation et d'initiation aux pratiques équestres mentionnées dans le référentiel professionnel.

Le moniteur d'équitation peut, à l'exclusion des autres pratiques couvertes par une autre mention, réaliser des activités :

- de préparation aux premiers niveaux de compétition (concours club et amateur) ;
- d'approfondissement des pratiques équestres de loisir ou d'amélioration de la pratique personnelle.

LES DIFFERENTS SITES DE FORMATION EN ILE DE FRANCE

- UCPA Bois le Roi en Seine et Marne (77)
- UCPA Maisons-Laffitte (78)
- UCPA La Courneuve en Seine Saint Denis (93)

Sur chaque site vous trouverez des infrastructures adaptées, une cavalerie répondant aux besoins de la formation et une équipe de formateurs expérimentés.

❖ Pièces obligatoires à joindre au dossier d'inscription UCPA

- Photocopies des diplômes (AFPS, PSC1 ...)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation datant de moins de 3 mois à la date du début de la formation
- 2 photos d'identité récentes
- 1 photocopie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité
- 1 lettre de motivation
- 1 CV

❖ Renseignements et inscriptions

UCPA FORMATION
95, rue Villon
69008 Lyon

Votre contact pour le suivi de votre dossier :

Mariannick BOUDON
Tél. : 04 72 78 78 19
Fax : 04 78 09 73 02
mboudon@ucpa.asso.fr



Evaluation : Validation des Exigences Techniques Préalables à La formation

Evaluer le niveau équestre professionnel du candidat dans 3 domaines :

➤ 1^{er} domaine : TEST TECHNIQUE PLAT

Durée 12 minutes (travail et reprise)

Reprise imposée intégrée au travail d'un cheval sur le plat (voir document joint)

Les difficultés : transitions, cession à la jambe au trot, ligne courbe au contre galop

Critères d'évaluation :

- Impulsion/cadence,
- Attitude/locomotion,
- Qualité de la reprise,
- Attitude et fonctionnement,
- Correction dans l'emploi des aides,

Cohérence du travail incluant la Reprise.

➤ 2^{ème} domaine : TEST TECHNIQUE OBSTACLE

Durée 10 minutes (travail et parcours)

Travail à l'obstacle incluant un parcours type POF,

8 à 10 obstacles dont 1 double à 2 foulées + 2 lignes justes – hauteur 0.90 m (=/- 0.05 m)

3 obstacles simples sont mis à disposition du candidat pour le travail du cheval

Critères d'évaluation :

- Impulsion/cadence,
- Attitude/locomotion,
- Qualité de la reprise,
- Attitude et fonctionnement,
- Correction dans l'emploi des aides,

Cohérence du travail incluant la Reprise

➤ 3^{ème} domaine : TEST DE TRAVAIL A PIED

Durée 15 minutes maximum.

Tirage au sort d'une situation de travail : Longe avec enrênement, ou longues rênes,

Critères d'évaluation :

- Emploi des harnachements et enrênements,
- Locomotion (attitude/soumission du cheval),
- Correction des exercices réalisés,
- Aisance du candidat,
- Sécurité,
- Cohérence du travail.

N.B. : Il n'y a pas de principe de compensation entre les 3 évaluations

➤ Détail de la reprise :

Etre Capable d'effectuer le travail d'un équidé, sur le plat incluant la reprise fixée

Déroulement : Travailler un cheval sur le plat, incluant les mouvements de la reprise, à présenter en tenue de travail correcte.

Les conditions : Sur un rectangle de dressage de 60 X 20, le cavalier, à l'heure précis qui lui aura été donné, travaille un cheval sur le plat, incluant les mouvements de la reprise définis ci-dessous en filet, éperons et cravache facultatifs.

Durée : 12 minutes (travail et reprise)

Reprise imposée étant piste à main droite

| | |
|---------------|--|
| En E | arrêt, immobilité, salut |
| EHCM | trot de travail |
| ME | changement de main, vers l'avancer les mains et rompre le contact (sur 5m) |
| EF | changement de main, développer le trot quelques foulées |
| A | doubler dans la longueur |
| LH | cession à la jambe droite |
| ME | changement de main, développer le trot quelques foulées |
| V | départ au galop à gauche |
| FXM | ligne courbe au contre galop |
| HXF | changement de main, |
| vers X | passer au trot quelques foulées, puis repartir au galop à droite |
| KXH | ligne courbe au contre galop |
| H | trot de travail |



FICHE D'INSCRIPTION AUX VETP Equitation 2009/2010

Validation des Exigences Techniques préalables à l'entrée en formation BPJEPS activités équestres mention équitation

3 tests :

Travail sur le plat - Travail à l'obstacle – Travail à pied

| | | | | | |
|-------------------------|--------|----------|----------|--|----------------|
| Inscription aux 3 tests | : 75 € | | | | |
| Réinscription à 2 tests | : 55 € | dressage | obstacle | | travail à pied |
| Réinscription à 1 test | : 45 € | dressage | obstacle | | travail à pied |

NOM : _____ **Prénom :** _____

Né(e) le : _____ **à** _____ **Dép. :** _____

Adresse : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Tél. : _____ **Mail :** _____

| | | | | | | |
|----------------------------|--------------------------|--------------------------|------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <u>JARDY</u> | Lundi 8 mars 2010 | <input type="checkbox"/> | Jeudi 29 avril 2010 | <input type="checkbox"/> | lundi 3 mai 2010 | <input type="checkbox"/> |
| | Lundi 21 juin 2010 | <input type="checkbox"/> | Lundi 5 juillet 2010 | <input type="checkbox"/> | Vendredi 16 juillet 2010 | <input type="checkbox"/> |
| <u>CNF Seine Port</u> | vendredi 30 octobre 2009 | <input type="checkbox"/> | Vendredi 5 mars 2010 | <input type="checkbox"/> | vendredi 30 avril 2010 | <input type="checkbox"/> |
| | vendredi 9 juillet 2010 | <input type="checkbox"/> | | | | |
| <u>CEZ Rambouillet</u> | Mardi 6 avril 2010 | <input type="checkbox"/> | vendredi 14 mai 2010 | <input type="checkbox"/> | vendredi 9 juillet 2010 | <input type="checkbox"/> |
| <u>JABLINES</u> | jeudi 22 avril 2010 | <input type="checkbox"/> | jeudi 1 ^{er} juillet 2010 | <input type="checkbox"/> | jeudi 15 juillet 2010 | <input type="checkbox"/> |
| <u>CSEM fontainebleau</u> | Vendredi 13 octobre 2009 | <input type="checkbox"/> | jeudi 09 septembre 2010 | <input type="checkbox"/> | jeudi 23 septembre 2010 | <input type="checkbox"/> |
| <u>UCPA Maison Lafitte</u> | lundi 10 mai 2010 | <input type="checkbox"/> | vendredi 11 juin 2010 | <input type="checkbox"/> | | |
| <u>UCPA Bois le Roi</u> | jeudi 29 avril 2010 | <input type="checkbox"/> | mardi 22 juin 2010 | <input type="checkbox"/> | | |
| <u>UCPA La Courneuve</u> | Mardi 13 avril 2010 | <input type="checkbox"/> | Jeudi 1 ^{er} juillet 2010 | <input type="checkbox"/> | Mardi 31 août 2010 | <input type="checkbox"/> |

Je viendrai avec mon cheval : non oui pour quel(s) test(s) :

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Un chèque à l'ordre de l'Union Equestre d'Ile de France
- Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement de l'équitation datant de moins de 3 mois,
- AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou PSC1,
- Licence en cours de validité ou assurance individuelle (joindre la copie du contrat),
- Photo d'identité (1)
- Photocopie pièce d'identité recto-verso

A retourner 15 jours avant la date choisie avec votre règlement à l'ordre de l'Union Equestre d'Ile de France

Toute absence injustifiée entrainera l'encaissement du règlement

Fait à _____

Signature :

Le _____



**CENTRES EQUESTRES LABELLISES « UNION »
POUR LES PREPARATIONS AUX TESTS D'ENTREE EN FORMATION (VETP)**

Centre équestre de la Ferté sous Jouarre

77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
Jean Sébastien GOURCE
Tél. : 01 60 22 16 21

Centre Equestre de la Houssaye

78270 BONNIERES SUR SEINE
Michel ISMALUN
Tél. : 0130.93.37.84

CEZ de Rambouillet

78120 RAMBOUILLET
Florence DELISLE
Tél. : 01.61.08.68.80

Club Hippique de Versailles

78000 VERSAILLES
Serge NICOLAS
Tél. : 01.39.51.17.02

Club Hippique de Parly II

78150 LE CHESNAY
Pierre BONDON
Tél. : 01.39.55.05.05

Université Paris XI

91405 ORSAY
Tél. : 01.69.15.72.65

Centre Equestre de Milly La Forêt

91490 MILLY LA FORÊT
Catherine RUAL
Tél. : 01.64.98.75.59

Les Ecuries Du Vieux Moulin

Chemin du Canal
77860 ST GERMAIN SUR MORIN
Mr Yann CARBONNET –
Tél : 06.70.99.20.12

Centre Equestre La Courbette

91790 BOISSY SOUS SAINT YON
Alain FERNET
Tél. : 01.64.91.31.14

Haras de Jardy

92430 MARNES LA COQUETTE
Emmanuel FELTESSE
Tél. : 01.47.01.35.35.

Centre Equestre de Montfermeil

93370 MONTFERMEIL
Serge POSTOLEC
Tél. : 01.43.32.48.62

Centre Equestre les 3 Gris

77760 ACHERES LA FORET
Valérie PALERMO
Tél. : 01.64.24.47.01

Ecuries de la Vallée de Chevreuse

78114 MAGNY LES HAMEAUX
Jean SMADJA
Tél. : 01.30.43.47.02

Manège Franklin

78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
François LUCAS
Tél. : 06.07.56.96.98.

Les Ecuries du Château

78370 PLAISIR
Véronique CHERUBIN
Tél. : 01.30.81.63.49.

Poney Club Des Ulis

91140 LES ULIS
Frédérique SARTRE AUCLAIR
Tél. : 01.69.28.19.73.

Centre Equestre le Bois Moret

91580 AUVERS SAINT GEORGES
Bertrand POCHE
Tél. : 01.60.80.28.68

E.E. de Sainte Geneviève des Bois

91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Aurore FERIGNAC
Tél. : 01.60.15.17.23.

Haras de la renarde

91850 BOURAY SUR JUINE
Francis REBEL
Tél. : 01.69.78.35.00

PC de Brimborion

92310 SEVRES
Philippe AUDIGE
Tél. : 01.46.26.31.20.

Centre Equestre de Meriel

95630 MERIEL
Pierre DARGERÉ
Tél. : 01.30.36.47.52.

La clairière d'Epona

78760 JOUARS PONCHARTRAIN
Jean Charles LEGRAND
Tél. : 01.30.50.12.97